

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2022

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 10

Date de Convocation : 22 /04/2022

Absent excusés : D.Vié pouvoir donné à P. Drogrey, S. Mignot pouvoir donné à C. Pouillard, M. Etiévant pouvoir à C. Saillard.

Secrétaire de séance : F. Marendaz

Ordre du jour :

Rajout à l'ordre du jour : devis curage au cul du Brey et instauration de la taxe de séjour.

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 23 mars 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Convention financement caserne des pompiers

Lecture du courrier du Service Départemental d'Incendie et de Secours nous informant de la modification du projet sur un nouveau terrain au lieu-dit l'Ethole, ce qui engendre un cout supplémentaire porté à 1 050 000 € HT. Concernant la commune de Mesnay sa participation passe de 40 136.41 € HT à 48 727.79 €HT. Après débat, le conseil municipal à 1 voix contre, 3 abstentions et 8 voix pour, approuve l'avenant de la convention relative au financement de la commune.

2. Devis table extérieure et panneaux électoraux

Suite à la détérioration d'une table en béton aux Regains, une plainte a été déposée, les auteurs présumés ont été identifiés, l'affaire est en cours. Le conseil municipal décide de remplacer cette table par une table en bois pour plus de sécurité. Le Conseil Municipal décide de retenir la société Challenger pour un montant de 656.40 € TTC. Une rupture de stock des panneaux électoraux, la décision est reportée.

3. Délibération vidéosurveillance pour protection des ateliers municipaux

Présentation d'un projet en partenariat avec la gendarmerie pour protéger les ateliers municipaux et les zones sensibles de la commune. Plusieurs devis sont en cours le projet s'élèverait aux environs de 8 400 € TTC. Le conseil réfléchit aux moyens d'assurer la sécurité et autres sites par l'utilisation d'un système de vidéo surveillance.

4. Délibération des statuts du SIVOS d'Arbois

Le Conseil approuve la modification des statuts du SIVOS d'Arbois, pour que les communes adhérentes participent à hauteur de 100% des frais de fournitures scolaires et la participation obligatoire pour les enfants de 3 ans et plus scolarisés à St Just.

5. Devis menuiserie logements communaux

Suite à un dysfonctionnement de la porte d'entrée des logements communaux s'est trouvée fermée à cause d'une panne d'électricité, nous avons dû percer la porte pour que les locataires

puissent rentrer, le système de fermeture est à revoir et le panneau endommagé est à remplacer. Nous attendons un devis.

6. Délibération devis illumination de Noël

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal retient celui de l'entreprise LOIR Diffusion pour un 1391.64 € TTC, pour remplacer 5 traversées dans le village + 1 kit de réparations.

7. Délibération travaux cul du Brey

Le conseil municipal accepte le devis de TP Saillard d'un montant de 1 512 € TTC pour le curage de 300 mètres de fossés sur le chemin du cul du brey.

8. Instauration de la taxe de séjour

Après renseignements auprès de l'office du tourisme, cette taxe est déjà instaurée, l'argent récolté vient directement alimenter les dépenses touristiques comme la loi l'oblige.

Questions diverses

Une journée citoyenne est prévue le samedi 25 juin, la mission essentielle sera le nettoyage du Javel.

Fin de séance